

Mauguio, le 20 février 2016

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 17 février 2016

Procès-Verbal n° 207-CD-160220

Présents :

☞ **Membres du Bureau :**

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

☞ **Membres du Comité Directeur :**

Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Serge **RABIER**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ **Responsables Formation et Sécurité :**

Pascal **RIDAO** (Chef pilote)

☞ **Membres bénévoles invités :**

Régis **AZEMAR**, Alexandre **DIDIER**, Claude **GOUMAIN**, Gérard **JACOB**

Excusés :

Philippe **SERGEANT** (SGS)

Laure **BOUTIGNY**, Emilie **TORTORA**, Cédric **RAMI** (membres bénévoles)

Ordre du jour :

- | | |
|---|---------------------------|
| - Point avec les membres bénévoles associés | - Point sur l'activité |
| - Point sur les avions | - Point sur le procès SMA |
| - Point sur la formation | - Point sur la sécurité |
| - Préparation de l'Assemblée générale | - Questions diverses |

**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point avec les membres bénévoles associés

a) secrétariat → un suppléant est nécessaire pour seconder Jean-Marie SUQUET lorsqu'il n'est pas là ; Régis AZEMAR accepte cette fonction et il est convenu que Jean-Marie assurera sa « formation ».

b) permanences → pendant la semaine, les permanences sont assurées tant par Jean-Marie SUQUET que par Jacques TOUTAIN ou encore Pierre HAUBOIS

Pour ce qui concerne les week-ends, il est demandé aux membres bénévoles d'assurer une rotation afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient présents.

Pour optimiser la gestion des permanences, il est souhaitable que chaque membre qui sait qu'il pourra être présent s'inscrive au plus tard le jeudi soir ; l'idée est également d'éviter qu'il y ait trop de monde au même endroit au même moment.

c) hébergement du site internet du Club → après les déboires de fin d'année 2015, le site a été déménagé chez OVH.

Afin de sécuriser les accès, il est convenu que les codes soient transmis à Claude GOUMAIN pour suppléer Jean-Marie au cas ce dernier ne serait pas en capacité d'assurer une intervention sur le site.

2 - Point sur l'activité au 15 février 2016 (Gil PERRI)

La prévision annuelle pour 2016 est, comme les années précédentes, calée à 2 400 heures.

252 heures enregistrées au 15 février ; c'est mieux que 2015 à la même époque (258 h au 28 février 2015), mais ça reste en dessous de la courbe prévisionnelle (300 h au 15 février).

Les cotisations rentrées en début d'année sont équivalentes à 2015 à la même époque : 110 adhérents « adultes » + 15 adhérents « moins de 21 ans » + 2 adhérents honoraires

3 - Point sur les avions

3.1. Maintenance (Jacques TOUTAIN)

♦ **F-GMKI** : le kit filtre à huile est homologué et va être monté (coût prévisionnel 2 000 €).

L'horamètre qui ne fonctionne pas est en cours de commande.

Radio 8.33 → la boîte de mélange a été changée, mais l'intercom semble défectueux ; à confirmer lors des prochains vols d'instruction.

♦ **F-GCIJ** : bien que le moteur ait été récemment changé, le carter a lâché après 400 h de vol ; il est parti en réparation sous garantie

♦ **F-PCHM** : le train avant a plié lors d'un atterrissage ; son remplacement est en cours (coût prévisionnel 2 000 €).

Le moteur est en cours de reconfiguration (coût prévisionnel 10 000 €, pris en charge par l'assurance)✈

♦ **F-GOZZ** : le chauffage est délicat à régler, notamment la manette du milieu. Une affiche de rappel du fonctionnement sera collée dans le cockpit.

La gestion de la maintenance des avions est assurée depuis longtemps au sein du Club ; afin de s'affranchir d'une responsabilité qui pourrait en découler en cas de sinistre, une consultation a été lancée pour confier cette gestion à notre atelier de maintenance.

3.2. coût de l'heure de vol (Gil PERRI)

Au regard de l'importance des frais techniques engagés sur les avions en 2015 et leur incidence éventuelle sur le coût des heures de vol, une réflexion a été menée pour valider ou invalider le coût horaire actuel.

Le Comité directeur décide que ces derniers sont maintenus, au moins sur le premier semestre 2016.

4 - Point sur le procès SMA (F-GLHB) (Pierre SARTRE)

Le procès a eu lieu le 3 décembre 2016 → le jugement du Tribunal de Bourges a donné raison à l'Aéroclub de Montpellier face au constructeur du moteur SMA.

La procédure n'est toutefois pas close ; les possibilités d'appel existent encore.

5 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

Le problème des instructeurs et de leur disponibilité n'est pas encore réglé.

Un membre du Club, actuellement pilote professionnel, est intéressé, mais n'est pas encore disponible.

Un deuxième serait intéressé, et a été placé en liste 1 afin de suivre la formation d'instructeur.

6 - Point sur la sécurité - Maintien d'expérience

Le règlement intérieur et le manuel d'exploitation imposent de faire un vol de 30 minutes minimum tous les 60 jours pour pouvoir continuer à utiliser les avions.

Dans le cas où un pilote multiplie les vols courts (cas des convoyages à Candillargues, des baptêmes, des tours de pistes peu nombreux), il peut être possible qu'aucun vol de 30 minutes « bloc à bloc » ne soit enregistré dans AéroGest sur cette période de 2 mois.

De fait, l'accès aux machines peut être bloqué alors même que le temps de vol cumulé sur cette durée de 2 mois est supérieur à 30 minutes ... Cela provient du fait que le système de suivi ne peut gérer le cumul des vols inférieurs à 30 minutes.

Le pilote est alors contraint de se faire relâcher machine après un vol avec un instructeur.

Il est donc recommandé aux pilotes volant peu ou sur de courtes durées de réaliser ce « maintien d'expérience » avec un vol de plus de 30 minutes « bloc à bloc » sur un créneau inférieur à 60 jours, hors passage au carburant et/ou hors temps de chauffe moteur dans le cas du premier vol machine de la journée ; en effet, ces 2 actions entraînent le décompte unitaire de 5 minutes (les 2 peuvent se cumuler) sur les index horamètre enregistrés.

Il a été constaté, par le biais d'une alerte remontée par AéroGest, qu'un pilote avait pris la fonction de CDB bien qu'ayant dépassé 60 jours sans vols ...

Le Comité directeur a validé le principe de l'envoi d'un courrier pour rappel à la règle ...

Il en sera de même pour toute infraction aux règles constatée de la part d'un pilote, quel qu'il soit.

7 - Préparation de l'Assemblée générale 2016

Elle se réunira le 19 mars 2016 ; la convocation sera envoyée aux membres conformément aux statuts.

Elle sera précédée d'une Assemblée générale extraordinaire, dans le but de modifier les statuts concernant :

- le coavionnage,
- la durée de mandat du Président,
- la possibilité pour les membres d'autres aéroclubs de devenir membres de l'Aéroclub de Montpellier.

8 - Questions diverses

a) terminal « carte de paiement » pour la facturation des heures de vols

La mise en place du terminal de paiement, tant pour le paiement des heures de vol que pour l'achat des baptêmes par internet, est en cours, mais pas encore de date fixée.

b) assemblée générale du Comité Régional Aéronautique (CRA13)

Walter PRADUROUX (Président du CRA13), Pierre SARTRE, René PRADES et Jacques TOUTAIN représenteront le Club.

c) sorties club

Alexandre DIDIER quittant le Club et la région à fin Mars 2016 pour des raisons personnelles, un appel à candidature est fait pour le remplacer dans l'organisation des sorties.

d) réalisation des baptêmes

Simon HUARD qui est en fin de formation CPL s'est proposé pour assurer les baptêmes en complément de Jacques TOUTAIN et Jean-Marie SUQUET. Avis favorable.

e) sécurité des locaux

Une ou deux caméras (type webcam) seront installées afin d'assurer la surveillance des locaux.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20:15

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général